

INTRODUCTION

La MP-NPA

- ◆ permet, après réussite de l'examen final, d'obtenir une maturité professionnelle qui ouvre l'accès aux Hautes Ecoles Spécialisées (HES) des métiers verts, de l'alimentation et du vin;
- ◆ dispense la formation générale dans les domaines des langues, des mathématiques, des sciences naturelles et humaines nécessaire à la fréquentation d'une école d'ingénieurs;
- ◆ développe la compréhension des rapports entre les facteurs économiques, politiques, sociaux et culturels;
- ◆ encourage l'acquisition de qualifications essentielles par le développement de compétences personnelles telles que l'autonomie, le sens de l'abstraction, l'esprit de synthèse et la capacité de communiquer;
- ◆ élargit les connaissances générales des jeunes professionnels en vue de leur future activité.

CONDITIONS D'ADMISSION

- ◆ La MP-NPA post-CFC est ouverte aux titulaires d'un CFC (certificat fédéral de capacité) ou d'un titre jugé équivalent.
- ◆ **Admission sans examen :**
 - Certificat d'études de la voie pré-gymnasiale (VP) anciennement VSB, ou
 - Certificat d'études de la voie générale VG avec au moins 18 points en français, mathématiques, allemand et sciences de la nature si l'élève a suivi trois disciplines du groupe 1 en niveau 2, ou 19 points si l'élève a suivi deux disciplines du groupe 1 en niveau 2 et une autre en niveau 1, anciennement VSG avec au moins 14 points en français, mathématiques et une deuxième langue.
- ◆ **Admission avec examen :** les candidats ne remplissant pas les conditions ci-dessus, doivent réussir un examen spécifique organisé par la DGEP. Cet **examen d'admission** est organisé chaque printemps. Il comprend les branches suivantes : langue maternelle (les candidats et candidates de langue maternelle italienne subissent leur examen en français), deuxième langue nationale, anglais et mathématiques. L'examen doit correspondre au moins au programme d'enseignement de la formation de fin de scolarité.
- ◆ **Candidats hors canton :** avoir réussi la procédure d'admission dans son canton de domicile et obtenu l'autorisation de suivre une formation hors canton.

INSCRIPTION

- ◆ DGEP (Direction générale de l'enseignement postobligatoire), Rue St-Martin 24, 1014 Lausanne. Bulletin d'inscription en ligne :

<https://www.vd.ch/themes/formation/formation-professionnelle/la-matupro-post-cfc/>

RENSEIGNEMENTS

- ◆ Agrilogie Marcelin, Avenue de Marcelin 29, 1110 Morges

DURÉE DE L'ENSEIGNEMENT

- ◆ L'enseignement comprend 1'440 périodes de mi-août à fin juin.

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT

- ◆ **Domaine fondamental**
 - Français (240 périodes)
 - Allemand (120 périodes)
 - Anglais (160 périodes)
 - Mathématiques (200 périodes)
- ◆ **Domaine spécifique**
 - Biologie (160 périodes)
 - Chimie (120 périodes)
 - Physique (160 périodes)
- ◆ **Domaine complémentaire**
 - Histoire et institutions politiques (120 périodes)
 - Economie et droit (120 périodes)
- ◆ **Travail interdisciplinaire et (TIB)** 40 (100) périodes

COÛTS

- ◆ Une taxe d'inscription de CHF 100.-, due par tous les candidats, est encaissée, la première année lors de l'inscription. L'écolage est gratuit. Fournitures env. CHF 700.-
Agrilogie Marcelin dispose d'un réfectoire et d'un internat.

FORMATIIONS SUPÉRIEURES

- ◆ Agronomie ▶ Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires HAFL
Länggasse 85
3052 Zollikofen Tél. 031 910 21 11
- ◆ Oenologie et viticulture ▶ Changins – Haute école spécialisée HES
Rte de Duillier 50 – CP 1148
1260 Nyon 1 Tél. 022 363 40 50
- ◆ Agronomie, gestion de la nature ▶ HEPIA site Lullier
Rte de Presinge 150
1254 Jussy Tél. 022 546 24 00
- ◆ Technologies du vivant ▶ Haute école d'ingénierie Sion
Rte de Rawyl 47 – CP 2134
1950 Sion 2 Tél. 027 606 85 11
- ◆ Hôtellerie ▶ Ecole hôtelière de Lausanne
Route de Cojonnex 18
1000 Lausanne Tél. 021 785 11 11